

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Kamouraska

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Kamouraska (Municipalité), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 et portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Municipalité pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Municipalité et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Jessy St-Onge-Lemieux CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A141118

470 avenue Chapleau, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

2026-05-04

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	1 949 482	1 783 152	1 963 156			1 963 156
Compensations tenant lieu de taxes	2	12 445	12 000	12 253			12 253
Quotes-parts	3					100 928	
Transferts	4	322 302	339 321	288 524		11 458	299 982
Services rendus	5	75 339	27 860	64 005			64 005
Imposition de droits	6	81 642	50 000	50 390			50 390
Amendes et pénalités	7	790	500	1 120			1 120
Revenus de placements de portefeuille	8	36 149	25 000	28 056		143	28 199
Autres revenus d'intérêts	9	8 052	4 000	4 482			4 482
Autres revenus							
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10					49 087	49 087
Autres	11	27 481	19 431	33 806		1 028	34 834
Effet net des opérations de restructuration	12						
	13	2 513 682	2 261 264	2 445 792		162 644	2 507 508
Investissement							
Taxes	14						
Quotes-parts	15						
Transferts	16	77 161		185 143			185 143
Imposition de droits	17						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	18						
Autres	19	54 474		12 317			12 317
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20						
Effet net des opérations de restructuration	21						
	22	131 635		197 460			197 460
	23	2 645 317	2 261 264	2 643 252		162 644	2 704 968

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus	24	2 645 317	2 261 264	2 643 252		162 644	2 704 968
Charges							
Administration générale	25	512 725	543 915	510 012	4 619	8 590	523 221
Sécurité publique	26	242 278	241 977	231 614	42 299		273 913
Transport	27	438 451	414 297	396 433	214 146		610 579
Hygiène du milieu	28	574 123	459 334	686 357	188 769	142 958	917 156
Santé et bien-être	29	2 197	7 500	630			630
Aménagement, urbanisme et développement	30	70 952	70 510	93 286	6 393		99 679
Loisirs et culture	31	242 177	187 949	173 984	57 241		231 225
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	61 221	62 724	80 300		860	81 160
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	497 277	484 159	513 467 (513 467)		
	36	2 641 401	2 472 365	2 686 083		152 408	2 737 563
Excédent (déficit) lié aux activités	37	3 916	(211 101)	(42 831)		10 236	(32 595)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025		Total
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	3 916	(211 101)	(42 831)	10 236	(32 595)
Moins : revenus d'investissement	2	(131 635)	()	(197 460)	()	(197 460)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(127 719)	(211 101)	(240 291)	10 236	(230 055)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	497 277	484 159	513 467	9 700	523 167
Produit de cession	5					
(Gain) perte sur cession	6					
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	497 277	484 159	513 467	9 700	523 167
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	(47 698)	(164 198)	(221 221)	(1 776)	(222 997)
	18	(47 698)	(164 198)	(221 221)	(1 776)	(222 997)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(87 335)	(162 000)	(382 412)	(2 289)	(384 701)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	80 883	53 140	134 517		134 517
Réserves financières et fonds réservés	22			172 400		172 400
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(6 452)	(108 860)	(75 495)	(2 289)	(77 784)
	26	443 127	211 101	216 751	5 635	222 386
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	315 408		(23 540)	15 871	(7 669)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	Réalizations 2024		Réalizations 2025	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	131 635	197 460	197 460
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (76 483)()	(
Sécurité publique	3 (2 456)()	44 713)(
Transport	4 (35 019)(468 982)()
Hygiène du milieu	5 (35 246)(34 911)()
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (63 932)())
Loisirs et culture	8 (5 834)(110 890)()
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (218 970)(614 783)(44 713)(
				659 496)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 ()))
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14		47 495	47 495
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	87 335	382 412	2 289
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16			
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18			
	19	87 335	382 412	2 289
	20	(131 635)	(232 371)	5 071
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21		(34 911)	5 071
				(29 840)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024		2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 154 524	1 089 847	3 352	1 093 199
Débiteurs (note 5)	2	2 530 769	2 217 476	40 039	2 257 515
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	3 685 293	3 307 323	43 391	3 350 714
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	138 971	261 527	19 049	280 576
Revenus reportés (note 11)	12	29 880			
Dettes à long terme (note 12)	13	2 847 300	2 520 800	51 319	2 572 119
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	3 016 151	2 782 327	70 368	2 852 695
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	669 142	524 996	(26 977)	498 019
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	8 970 733	9 072 050	65 244	9 137 294
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20				
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22			1 096	1 096
	23	8 970 733	9 072 050	66 340	9 138 390
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	895 422	813 725	17 950	831 675
Excédent de fonctionnement affecté	25	470 733	394 375	2 417	396 792
Réserves financières et fonds réservés	26	219 021	46 620	5 071	51 691
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	28		(34 911)		(34 911)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	8 054 699	8 377 237	13 925	8 391 162
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	9 639 875	9 597 046	39 363	9 636 409
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	831 675	895 422
Excédent de fonctionnement affecté	2	396 792	470 733
Réserves financières et fonds réservés	3	51 691	219 021
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	(34 911)	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	8 391 162	8 054 699
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	9 636 409	9 639 875
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	813 725	895 422
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	17 950	
	11	831 675	895 422
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Aqueduc et égouts	12.1	381 631	434 771
▪ Réfection bâtiment ancien palais	12.2	8 782	32 000
▪ Ameub./mat. informatique	12.3	3 962	3 962
	13	394 375	470 733
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Régie matières résiduelles	14.1	2 417	
	15	2 417	
	16	396 792	470 733

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
Service de l'eau	17	
Autres		
▪	18.1	
	19	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
Service de l'eau	20	
Autres		
▪	21.1	
	22	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	23	16 000
Organismes contrôlés et partenariats	24	16 000
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	25	340
Organismes contrôlés et partenariats	26	5 071
Montant non réservé		
Administration municipale	27	
Organismes contrôlés et partenariats	28	
Fonds local d'investissement	29	
Fonds local de solidarité	30	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	30 280
Autres		30 280
▪	32.1	
	33	51 691
	34	219 021
	51 691	219 021

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dette à long terme	1	2 520 800	2 847 300
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	34 911	
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	340	172 740
Débiteurs	8	1 825 987	1 931 266
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10		
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	729 384	743 294
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
Endettement net à long terme	13	46 248	
Endettement net à long terme	14	775 632	743 294
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15	67 002	79 379
Communauté métropolitaine	16		
Autres organismes	17	34 581	82 954
Endettement total net à long terme	18	877 215	905 627
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	877 215	905 627
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme <i>ÉcoÉnergie 360</i> (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

Les informations financières sont extraites des états financiers audités par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. et signés à Saint-Pascal en date du 4 mai 2026